

## REGLEMENT 2017 CHAMPIONNATS DE FRANCE



### AMAZONE

**1<sup>er</sup> et 02 septembre 2017 – Lamotte Beuvron (41)**

#### **GENERALITES**

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques du Dressage en cours publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Dans tous les Championnats, les cavaliers peuvent engager plusieurs chevaux, mais ne participer qu'avec un seul.

Sur l'ensemble des Championnats Amazone :

- Un couple ne peut participer qu'à un seul Championnat,
- Un cheval ne peut participer qu'à un Championnat,
- Un cavalier ne peut participer qu'à un Championnat.

Les concurrents engagés dans un Championnat Amazone peuvent participer à un Championnat du Meeting des Propriétaires, sous réserve de qualification.

#### **ENGAGEMENTS**

L'engagement est unique pour l'ensemble du Championnat concerné. Les concurrents engagent le ou les chevaux sur la première épreuve. Ils sont tenus de déclarer forfait pour les chevaux qu'ils ne retiennent pas pour la compétition.

Clôture des engagements : **lundi 28 août 2017**

Dernier concours Club pris en compte : **dimanche 27 août 2017**

Arrêt des listes de qualification Amateur : **vendredi 25 août 2017**

Championnat	LFC	Qualification cavalier	Normes techniques	
			Monte en Amazone obligatoire	
Amazone Club 2	Club	Une épreuve Dressage Club terminée	Club 2 GP	Club 2 Libre
Amazone Amateur 3	Amateur	Une épreuve Dressage Amateur terminée	Amateur 3 GP	Amateur 3 Libre

## **DEROULEMENT DES EPREUVES**

Chaque cheval participant à un Championnat doit porter le numéro d'identification qui lui est attribué au début du concours.

Les lieux de travail sont précisés sur le tableau d'affichage, tout autre lieu étant exclu.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler et/ou monter par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

Les épreuves de chaque Championnat sont jugées par un même jury composé de trois juges.

- Ordre de départ première étape : ordre du programme.
- Ordre de départ deuxième étape : ordre inverse du classement de la première étape.
- Les reprises doivent être exécutées de mémoire.

L'organisateur se réserve la possibilité de dédoubler, d'annuler ou de regrouper des Championnats en fonction du nombre d'engagés.

## **CLASSEMENT**

Le classement se fait par addition des pourcentages à trois décimales. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise libre départage les ex-æquo.

Il est distribué trois prix pour le classement général de chaque Championnat.